

Dans sa dernière séance, le comité de défense de la ville de Douai, s'est occupé de la question d'armement, et de l'achat de mitrailleuses.

On nous communique les deux lettres suivantes :

Roubaix, 29 octobre 1870.  
Messieurs les membres du Comité de défense de Roubaix.

Messieurs,  
Dans la grave situation qui nous est faite, chacun se doit à son pays, dans la mesure de ce qu'il peut. Dans l'impossibilité de me servir d'une arme, je puis en offrir à de plus valides.

Je tiens cinq chassepots à votre disposition et vous prie de les donner aux meilleurs tireurs volontaires de notre ville.  
Recevez mes sincères salutations,  
F. PLOYETTE,  
79, rue de Lille.

4 novembre 1870.  
A monsieur Ferdinand Ployette,  
79, rue de Lille.

Par votre lettre du 2 de ce mois, vous mettez à ma disposition cinq chassepots pour armer les meilleurs tireurs volontaires; je vous remercie de ce don qui témoigne de vos sentiments patriotiques; il en sera fait l'usage que vous indiquez.  
Je vous prie de remettre ces armes au porteur de la présente.  
Agréez l'assurance de ma considération distinguée,  
Le maire,  
C. DESCAT.

Dimanche à onze heures les gardes nationales mobilisées, du canton de Roubaix, ont été réunies sur la place de l'hôtel-de-ville, pour la reconnaissance des chéris. La musique de la garde nationale prêtait son concours. Une très-grande foule assistait à cette intéressante cérémonie.

Après le défilé qui s'est opéré avec beaucoup d'ensemble les huit compagnies de la garde nationale mobilisée se sont rendus à leur lieu de réunion respectif.

L'administrateur délégué du Comptoir de recouvrement de Lille porte à la connaissance de MM. les négociants et industriels de l'arrondissement de Lille qu'il prend en recouvrement les effets sur les départements suivants :

Ain, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ariège, Aube, Aude, Aveyron, Basses-Alpes, Basses-Pyrénées, Calvados, Cantal, Charente, Côte-d'Or, Creuse, Deux-Sèvres, Dordogne, Doubs, Drôme, Eure-et-Loir, Finistère, Gard, Gers, Gironde, Haute-Garonne, Haute-Loire, Haute-Saône, Haute-Vienne, Hautes-Alpes, Hautes-Pyrénées, Ille-et-Vilaine, Isère, Jura, Loire, Loire-Inférieure, Lot-et-Garonne, Lozère, Mayenne, Morbihan, Nièvre, Nord, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales, Rhône, Sarthe, Saône-et-Loire, Tarn-et-Garonne, Var, Vendée, Vienne.

Des personnes animées de sentiments anti-patriotiques ayant répandu dans les cafés et estaminets de Cambrai où se rendent les gardes mobiles le bruit que la ville est décidée à n'opposer aucune résistance à l'ennemi s'il se présentait devant nos murs et cherchant par là à semer le découragement dans la garnison, le maire, au nom de toute la municipalité, vient de protester contre ces insinuations calomnieuses et infâmes. Il engage les militaires que l'on chercherait à détourner de leurs devoirs à s'emparer de ceux qui leur tiendraient ce langage honteux et anti-français, pour les livrer à la rigueur des lois militaires.

La municipalité, ajoute la proclamation, croit être l'interprète de tous les habitants en déclarant que la population fera son devoir, quoiqu'il arrive, et conservera à la ville de Cambrai un nom à l'abri de toute souillure de lâcheté.

Les propriétaires des cafés et estaminets où se réunissent les soldats de la garnison sont aussi prévenus que leurs établissements seront immédiatement fermés s'ils toléraient quelque embouchage dans un esprit de trahison ou de défection.

De son côté, le colonel de place a adressé à M. le maire de Cambrai la lettre suivante :

Cambrai, le 4 novembre 1870.

Monsieur le maire,  
J'apprends de différentes sources, que dans certains établissements publics, des habitants cherchent par de coupables manœuvres à refroidir le zèle des jeunes gens de la garde mobile, ne craignant pas d'avancer que la ville de Cambrai ne se défendrait pas.

Dans un moment où la cause commune ne peut être sauvée que par le patriotisme et le suprême effort de tous, il importe de signaler au mépris public d'aussi criantes tentatives, afin que la vigilance de tout bon citoyen soit intéressée à en découvrir et à dénoncer les auteurs passibles d'ailleurs de toute la rigueur des lois martiales.

Je compte, M. le maire, que vous voudrez bien me prêter un chaleureux concours, dans une circonstance qui engage non-seulement ma responsabilité, mais aussi l'honneur d'une longue carrière irréprochable et sans tâche, pour démentir une si odieuse calomnie et affirmer, avec moi, que Cambrai peut se défendre et se défendre.  
Veuillez agréer, M. le maire, etc.  
Le colonel commandant la place.  
Signé : BOURBOULON.

On nous écrit d'Orchies:  
Notre marché du 7 courant était ordinairement approvisionné, l'incertitude du temps avait contribué à éloigner nos campagnards. Cependant le temps des fermages étant pour ainsi dire arrivé et nos villageois ayant leur emménagement et le charroi des betteraves, on va entreprendre le battage en grand et sous peu nous aurons nos forts marchés qui ont lieu tous les ans vers la fin de novembre, nos cours ont varié et se sont fermés en hausse d'environ en moyenne 1f. 50c. par hectolitre, les seourçons et les fèves ont repris un peu de faveur, les seiges s'étant aussi un peu en baisse.

Voici nos cours actuels: blé blanc première qualité de 23 à 25; seconde qualité de 21 à 23 — seigle 12 à 14 — fèves 15f. 75c. à 17f. 75c. — avoine 7f. 75c. à 9f. 75c. le tout à l'hectolitre suivant qualité.

On signale dans notre canton l'apparition de fausses pièces de 5 francs en aluminium au millésime de 1866 et à l'effigie de Napoléon III. Une seule chose croyons-nous peut aider à les reconnaître: l'effigie est tournée du côté opposé à celles des pièces de bon aloi.

### Dernières nouvelles.

#### Dépêches télégraphiques.

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Berlin, 7 novembre 1870.  
Le Norddeutsche Allgemeine Zeitung et la Gazette de la Croix disent que le gouvernement provisoire a refusé l'armistice qui leur avait été offert.

Versailles, 7 novembre.  
Dans des négociations durant 5 jours, avec M. Thiers il lui avait été offert plusieurs fois un armistice de 28 jours sur la base du statu quo militaire afin qu'on procédât aux élections d'une Constituante en permettant qu'elles aient lieu dans les parties occupées de la France. Après

un nouvel entretien du gouvernement de Paris, M. Thiers, n'étant pas autorisé à accepter ni l'une ni l'autre offre, il exigeait avant tout le ravitaillement de Paris sans pouvoir offrir un équivalent militaire. Comme cette demande était militairement inacceptable aux Allemands, M. Thiers a reçu hier de Paris l'ordre de rompre les négociations.

Tours, 8 novembre 1870.  
10 h. 20.

Une colonne ennemie de deux bataillons et 1,500 cavaliers avec 10 canons, ont attaqué les postes français de Poisy et Vallière. Le combat a duré depuis 11 heures jusqu'à 3 heures 1/2. Les Prussiens ont été refoulés par les Français qui ont été renforcés à temps. L'ennemi a laissé 52 morts et blessés sur le terrain et notre cavalerie a fait 64 prisonniers.

La Haye, 7 novembre.  
Première Chambre.—Le ministre des finances, M. Vanbasse a fait des communications concernant la crise ministérielle. Il confirme que, pour cause de santé, les ministres des affaires étrangères, des colonies, de la justice et de la guerre, ont offert leur démission. Les autres ministres ont également mis leur portefeuille à la disposition du roi, mais ils resteront en fonctions jusqu'à ce que le roi ait décidé.

Berne, 7 novembre.  
Le Bund dit que de fortes canonades ont été entendues hier dans la direction de Montbéliard et de Belfort; les Français ont incendié une partie de Vezelois. La population s'enfuit en masse avec ses biens vers la Suisse.

#### Avis important aux familles des prisonniers de guerre.

Toutes les lettres reçues ou envoyées par les prisonniers sont soumises à la censure.

Il importe donc, pour assurer leur prompt arrivée, non seulement qu'elles ne renferment rien qui puisse éveiller l'attention de la police prussienne, mais encore qu'elles soient faciles à lire.

A cet effet, il faut qu'elles soient brèves, d'un style clair, et d'une écriture très-lisible.

L'expérience a montré que les lettres auxquelles manquait l'une de ces trois qualités, mises en réserve par les censeurs pour être lues à loisir, arrivent souvent après plusieurs semaines de retard.

Les commerçants des Etats neutres, qui ont des correspondants en Allemagne, obtiennent facilement par leur entremise des mandats de la poste, payables dans les lieux d'internement des prisonniers; c'est un des meilleurs moyens de leur faire parvenir de l'argent.

#### AVIS AU PUBLIC

##### Envoi des lettres à Paris.

Pour faire cesser le blocus moral et intellectuel dont les ennemis étranger et l'administration est décidée à faire tout le possible, et même l'impossible.

Le public est prévenu qu'il peut adresser à la préfecture de Tours, sous enveloppe affranchie, au nom de Alphonse Feillet, chargé de la direction de ce service postal exceptionnel, toutes les lettres à destination de Paris. Ces lettres, sur papier plure d'oignon, de petit format, doivent aussi être affranchies, selon les règlements ordinaires de la poste. On ne recevra aucune lettre chargée.

Par suite des circonstances difficiles où nous nous trouvons, du grand nom-

bre de ces dépêches, et dans l'intérêt même de leur transmission, les dépêches seront irrégulières, et l'on ne peut répondre de leur arrivée à Paris.

Les divers moyens de communication que les citoyens, animés du bien public, pourraient imaginer et dont ils donneront connaissance à M. Feillet, seront tous l'objet d'une sérieuse attention et essayés s'ils paraissent pratiques. Mais on ne répondra pas à ceux qui les auront proposés, même, et peut-être surtout, si l'on devait se servir de leurs expédients ingénieux. Pour la réussite de ces tentatives difficiles, le plus grand secret est nécessaire. Aussi l'administration demande avec instance à la presse française, de vouloir bien s'abstenir d'indiquer qu'on construit un ballon en tel endroit, qu'on en gonfle un autre en tel lieu que des pigeons sont partis. C'est le désigner d'avance à l'attention et aux attaques de nos ennemis. Plus tard, lorsque l'étranger aura été repoussé, l'administration dira au plus ce qu'elle aura essayé, pour le servir et rendra, à l'égard de ceux qui auront bien voulu l'aider dans sa tâche, témoignage de leurs bons efforts et de leurs bons conseils.

Prière est faite à ceux qui adresseront des communications, de mettre leur nom et leur adresse bien lisibles.

#### SOUSCRIPTION NATIONALE

##### LISTES DU COMITÉ

Liste 360.—Ateliers de M. Charles Lemerre.

Charles Lemerre 50 f.—J. Gatteau 5 f.—H. Bille 80 c.—C. Denezlen 50 c.—N. Dupire 1 f.—F. Meunisse 50 c.—Elise Duquesnoy 1 f.—J.-B. Danstic 50 c.—J. Wuttiez 50 c.—Joseph Rys 1 f.—Maria Lagache 50 c.—J.-B. Cavelle 50 c.—Henri Varrier 1 f.—C. Leman 50 c.—P. Lepers 50 c.—L. Vanhous 1 f.—Quike 50 c.—Pauset 50 c.—J.-B. Huslain 50 c.—Pierre Salembier 1 f.—J.-B. Dubar 1 f.—Elise Hossepied 50 c.—J. Leclercq 50 c.—F. Dumont 50 c.—F. Van Ruisse 50 c.—F. Durieux 50 c.—E. Durieux 50 c.—Casiodore Castelain 50 c.—F. Vroman 1 f.—P. Caudron 50 c.—D. Beauque 50 c.—L. Bins 50 c.—S. Vanlinzebrouck 50 c.—L. Vinnick 50 c.—J. Delmotte 50 c.—L. Decok 50 c.—C. Niffle 50 c.—C. Renard 1 f.—R. Nys 1 f.—F. Desauvage 50 c.—H. Salembier 50 c.—A. Delchambre 50 c.—E. Vanhasbrouck 50 c.—Pierre Tiberghien 50 c.—J.-B. Deltombes 75 c.—P. Castelain 50 c.—L. Vermorek 50 c.—J. Boitelle 50 c.—F. Dubois 50 c.  
Ensemble 84 f. 55.

Liste 235.

Gustave Debusse 10c.—Gustave Crochon 10 c.—Paul Jorion 10 c.—Achille Morelle 10 c.—Jules Masure 30 c.  
Ensemble 70 c.

Liste 13.—Sporting Club, rue de l'Alouette

Henri Hazebrouck 1 f.—E. Deboosere fils 4 f.—H. Goissens 5 f.—Stéphanie D'heis 1 f.—E. Scamps 5 f.—Uyttendhove 5 f.—F. Deroubaix 2 f.—F. Liagre 1 f.—F. Lievenne 2 f.—H. Brandt 5 f.—E. Bothaert 2 f.—Jules Lecat 5 f.—G. Luck-Grenier 3 f.—Daras 2 f.—François Goissens 5 f.—A. Watrelos 3 f.—Joseph Merlin 2 f.—E. Deboosere 4 f.—Femme Glenard 5 f.—Despringue 2 f.—Dassonville 2 f.—Léon Rousseau 2 f.  
Ensemble 68 f.

Liste 230.—Société Saint-Nicolas  
Le président, A. Morel.—Le secrétaire, Charles Reyntjens. 20 f.

#### CHEMIN DE FER DU NORD.

DE LILLE A MOUSCRON :  
Lille, dép., Matin : 5.30 — 7 h. — 8.30 — 9.55 — 11.05 — 12.30 — Soir : 2.20 — 4.30 — 5.30 — 7.55 — 10.30  
Roubaix, dép., Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — 12.48 — Soir : 2.38 — 4.48 — 5.48 — 8.13 — 10.47

Tourcoing, dép., Matin : 5.54 — 7.29 — 8.59 — 10.24 — 11.34 — 12.59 — Soir : 2.49 — 4.59 — 5.59 — 8.24 — 10.52  
Mouscron, (heure belge) Arr. Matin : 6.10 — 7.45 — 9.16 — 10.40 — 11.50 — 1.15 — Soir : 3.05 — 5.15 — 6.15 — 8.40

DE MOUSCROUN A LILLE  
Mouscron (heure belge) dép. Matin : 7 h. — 8 h. — 9.30 — 11.05 — 12.05 — Soir : 1.40 — 3.21 — 5.53 — 7.10 — 9.10.  
Tourcoing, (heure franç) dép. Matin : 5.10 — 7.12 — 8.12 — 9.42 — 11.17 — 12.17 — Soir : 1.52 — 3.33 — 6.03 — 7.28 — 9.24  
Roubaix, dép. Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — 12.26 — Soir : 2.01 — 3.42 — 6.13 — 7.38 — 9.36  
Lille, arr. Matin : 5.35 — 7.39 — 8.39 — 10.09 — 11.44 — 12.44 — Soir : 2.19 — 4 h. — 6.31 — 7.56 — 9.54.

#### AVIS

La compagnie des mines de Béthune informe MM. les consommateurs qu'à l'approche de la saison d'hiver elle approvisionnera ses dépôts de bons charbons et briquettes, pour foyers domestiques à des prix modérés. Elle les engage à faire dès maintenant un approvisionnement suffisant pour le cas où les communications deviendraient moins faciles. S'adresser à son Agence rue Pellart, 31, où à son dépôt rue Latérale près la gare du Chemin de fer.

#### SOUS CE TITRE : AUX ARMES!

Chant patriotique dédié aux défenseurs de l'indépendance nationale

MM. J. CUVELIER et VICTOR VERDIER de Lille, viennent de publier une composition toute d'actualité que nous nous empressons de signaler.

En vente au bureau du journal, et chez tous les marchands de musique.

Prix : 1 fr.

#### ON DEMANDE

de suite des ouvriers TAILLEURS, pour façons, grandement payés. S'adresser rue St-Georges, 4, Grands Magasins de la Providence.

526

#### Chien perdu

La personne qui aurait trouvé un chien de chasse est priée de le ramener chez M. Descat, au Breucq.

527

#### AVIS

aux gardes nationaux, tailleurs et confectionneurs.

DÉPÔT DE TISSUS pour vareuse et pantalon d'uniforme rue Saint-Georges, n° 4 et 6, Roubaix

Etoffe vareuse à 4 fr. 75  
Drap bleu mat à 6 fr. 90  
Drap castorine bleu 8 fr. 90  
Drap castorine bleu supérieur 10 fr. 90  
Drap castorine extra fin 15 fr. 75

#### POUR ÉVITER

LES CONTREFAÇONS DU CHOCOLAT-MENIER

IL EST INDISPENSABLE D'EXIGER LES MARQUES DE FABRIQUE avec le véritable nom

#### FUUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX. DU 9 NOVEMBRE 1870.

— 32 —

### LA GUERRE DU NIZAM

PAR MÉRÉY

XIII

LE LENDEMAIN.

SUITE

— Où allons-nous, madame?  
— Mais il me semble, sir Edward, que vous avez deviné le but de ma promenade, puisque vous m'attendiez sur la route de Roudjah.  
— J'ai pensé, madame, qu'après le conseil de la nuit, vous aviez daigné suivre l'inspiration de la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire.

— Vous avez raisonné juste, sir Edward, dit la comtesse avec un ton d'ironie imperceptible; oui, la nuit porte conseil... Je vais à Roudjah... mais je ne vais pas plus loin...

— Vous ne suivez alors, madame, que la moitié de mon conseil...

— Ah! je sais ce que vous voulez dire... Oui, je renonce au domaine du colonel Douglas. On ne vient pas au Bengale pour chercher les coteaux de Meudon. Vous remerciez bien pour moi le colonel.

— Madame, dois-je vous conduire à Sweet-Hours-Inn, à Roudjah?

— Mais j'aimerais aussi bien me loger ailleurs, dit Octavie après quelque hésitation; cette hôtellerie ne me convient pas.

— Il n'y en a pas d'autre, madame. Octavie fit un mouvement qui arrêta son cheval.

— Comment, sir Edward, ce grand village anglais n'a qu'une auberge?

— J'en fonderai une seconde pour vous, madame s'il le faut.

La jeune femme lança un regard étrange à Edward.

— Oh! je trouverai une maison convenable, j'en ferai une auberge pour moi. Avec de l'argent, on achète un palais à la minute.

La maison du capitaine Moss est à votre disposition. Moss est absent.

— Oui, cela m'arrangera; je descendrai chez le capitaine Moss provisoirement; et, avant ce soir, j'aurai bien trou-

vé... un chez moi... Mon Dieu! ce n'est pas ce qui m'inquiète!

— Vous avez d'autres soucis, madame. Permettez...

Octavie excita son cheval, qui prit les devants et laissa Edward à distance.

« Il y a quelque chose d'extraordinaire là-dessous, » pensa Edward; et il tomba en rêverie.

On n'entendit plus que le pas cadencé des chevaux et le chant monotone des porteurs de palanquins.

En arrivant à Roudjah, Edward conduisit la jeune et belle voyageuse à la maison destinée, et lui offrit ses services...

Octavie l'arrêta brusquement par cette interrogation :

« Avez-vous huit jours à me donner ici, à Roudjah, sir Edward? »

— Huit jours, madame, c'est impossible...

— Ah! c'est impossible... Ainsi, votre dévouement est une formule épistolaire, sans conséquence. Eh bien! je me contente de quatre jours... impossible aussi! Et deux jours?... Encore impossible... Quelles affaires vous devez avoir sur les bras!... Sir Edward, je vous soupçonne d'être gouverneur des Indes, incognito.

— C'est que... voyez-vous, madame, j'ai promis au colonel de l'accompagner dans une petite chasse, et ce soir...

— Je conçois, n'en parlons plus. La chasse doit passer avant tout... Adieu, sir Edward. Je garderai bon souvenir de vous.

Edward s'inclina profondément pour saluer, et en se relevant il ne vit plus la comtesse. Elle était entrée dans un appartement avec sa suite, après avoir bien payé les porteurs.

« Quelle femme infernale! dit-il à lui-même en s'éloignant à pas lents, et comme j'ai deviné sa pensée! Elle a voulu me sonder; elle a voulu savoir si je dois repartir sur-le-champ pour Nerubudda, ou si je dois séjourner à Roudjah! L'intention de sa ruse est trop évidente... Malédiction!... être ainsi joué! Elle vient ici pour voir son jeune conte Elona!... C'est moi qui l'ai conduite à ce rendez-vous!... Elle choisira quelque maison isolée, et là, libre de toute surveillance... Oh! je meurs vingt fois dans un seul accès de désespoir, à l'idée que cette femme, qui vient de me refuser un regard d'amitié, va prodiguer les rayons de son sourire, et des mots de tendresse qui donnent le paradis à un homme et à l'autre l'enfer!... Nous verrons! l'amour est une passion abominable, parce qu'elle conseille des choses odieuses... Pourtant il ne faut pas se laisser étrangler par ce taug de feu qui se nomme la jalousie, je crois. »

Sous l'impression de ces idées, Edward se composa, pour ainsi dire, une toilette morale qui devait dissimuler aux regards d'un autre son trouble intérieur. Il ramena des lignes calmes sur sa figure et la sérénité dans son regard; il essaya sa voix comme on fait d'un instrument, afin de prendre le ton naturel des jours pai-

sibles de la vie, et, quand il se uega prêt à entamer un entretien difficile avec chance de réussir, il se dirigea vers l'habitation du comte polonais, à l'autre extrémité du village.

Edward n'eut pas de peine à rencontrer le jeune Elona.

Ils se serrèrent cordialement les mains, et sortirent du village dans la campagne, pour parler avec plus de liberté.

« Vous voyez, dit Elona, que j'exécute aveuglement les ordres de l'amitié. Vous m'avez recommandé d'attendre; j'attends. »

La suite au prochain numéro.

#### DENTS DEPUIS 5 FRANCS

#### Verbrugge, dentiste.

Rue de l'Hospice, 10, Roubaix.

Nouveaux dentiers sans ressorts, mastication et prononciation garanties en huit jours.

TOUS LES JOURS,

Consultations gratuites de midi à deux heures. M. VERBRUGGE se rend à domicile et échange les pièces mal faites.